



**Publié le 26/09/2023**

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

**EXE10**

**AVENANT N° 1<sup>1</sup>**

**A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

Centre Communal d'Action Sociale  
31 rue Amelot  
BP 80536  
17022 LA ROCHELLE Cedex 1

**B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

TRANSGOURMET ACQUITAINE  
2 avenue du Vieux Moulin  
33450 SAINT-LOUBES

**C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.**

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

**Réf : Assistance pour l'achat, l'approvisionnement et la livraison de denrées alimentaires pour les Résidences autonomes et pour les EHPAD gérés par le CCAS de La Rochelle. Marché 2022/4**

Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 20 Octobre 2022.

Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre :

Confer Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) :

➤ Article 4 : Durée et délai d'exécution

**4.1 - Durée du contrat**

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter du 1<sup>er</sup> février 2023.

**4.2 - Reconduction**

L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 1 an et 36 mois.

La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction.

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

➤ Article 5.2 : Variation des prix

Les prix contractuels indiqués dans l'offre du titulaire sont fermes pour la première année du marché.  
Ils sont révisibles pour la seconde, la troisième et la quatrième année.

**Publié le 26/09/2023**

Montant :

Sur la base des conditions économiques du mois de remise des offres soit le mois de juillet 2022 les tarifs appliqués sont à compter du 1<sup>er</sup> février 2023.

Délibération du Conseil d'Administration du 05 octobre 2022

**Marché n° 2022-4**

<b>REPAS ORDINAIRES - REPAS DU DIMANCHE - REPAS A THEME - REPAS MIXÉS et MANGER-MAINS -</b>		
	<b>Prix unitaire en € HT par jour</b>	<b>Prix unitaire en € TTC par jour</b>
Petit déjeuner	0,914 €	0,971 €
Déjeuner	2,210 €	2,348 €
Goûter	0,311 €	0,330 €
Dîner	1,619 €	1,720 €
Coût global repas	5,054 €	5,369 €

<b>REPAS EXCEPTIONNELS</b>		
	<b>Prix unitaires en € HT par jour</b>	<b>Prix unitaires en € TTC par jour</b>
Déjeuner	6,000 €	6,374
Dîner	3,500 €	3,718
Coût global repas	9,500 €	10,092

**D - Objet de l'avenant N° 1**

Modifications introduites par le présent avenant après décision du Conseil d'Administration du 12 Septembre 2023 :

Revalorisation du tarif journalier du « repas ordinaire » à hauteur de 3 % à compter du 12 septembre 2023.

**Publié le 26/09/2023**

Contexte général :

- Depuis plusieurs mois, Transgourmet est confronté à de multiples tensions économiques et d'approvisionnement des matières premières :
  - o Dès 2022, hausse moyenne des achats de 20%,
- Hausse des prix de l'énergie (notamment des carburants et de l'électricité),
- Pénuries de main-d'œuvre entraînant une hausse des coûts des prestations de services nécessaires aux activités de Transgourmet,

Ci-joint les dernières tendances de marchés communiquées par Transgourmet :

**Quelques exemples d'évolutions tarifaires sur des produits basiques entrant dans vos menus :**

Article	Désignation	Fournisseur	Prix d'achat juillet 2022	Prix d'achat mars 2023	Evolution
950228	ŒUFS ENTIERS LIQUIDE 1 LITRE	Ferme du Pré	2,535 €	2,995 €	18,15%
940737	ŒUFS DURS ECALES 4X10 PCES	Ferme du Pré	5,153 €	7,936 €	54,01%
301015	EGRENE DE BŒUF VBF 1 KG	Bigard	7,446 €	8,866 €	19,07%
242424	CUISSE DE POULET 180/200 G	Ldc	3,000 €	3,750 €	25,00%

Les circonstances actuelles (grippe aviaire, guerre en Ukraine, flambée des énergies...) ne nous permettent plus en raison du manque de matières premières de pouvoir vous apporter une solution alternative par un changement de gamme produit par exemple. En effet un sauté de dinde en surgelé est actuellement plus cher qu'en frais.

Le contexte contraint Transgourmet à ne plus être en conformité avec le CCAP (article 5.2 « Variation des prix » : *Les prix contractuels indiqués dans l'offre du titulaire sont fermes pour la première année du marché.*

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

NON  OUI

- Augmentation de 2.95 % sur le Petit-déjeuner
- Augmentation de 2.99 % pour le Déjeuner
- Augmentation de 2.89 % sur le Goûter
- Augmentation de 3.03 % sur le Dîner

Nouveaux montants à compter du 12 septembre 2023 de l'accord-cadre :

**Publié le 26/09/2023**

**BORDEREAU DE PRIX UNITAIRE "REPAS" à compter du 12 septembre 2023**

**Marché n° 2022-4**

<b>REPAS ORDINAIRES - REPAS DU DIMANCHE - REPAS A THEME - REPAS MIXÉS et MANGER-MAINS -</b>		
	<b>Prix unitaire en € HT par jour</b>	<b>Prix unitaire en € TTC par jour</b>
<b>Petit déjeuner</b>	0.941 €	0.993 €
<b>Déjeuner</b>	2,276 €	2.401 €
<b>Goûter</b>	0,320 €	0.338 €
<b>Dîner</b>	1,668 €	1.760 €
<b>Coût global repas</b>	<b>5.205 €</b>	<b>5.492 €</b>

<b>REPAS EXCEPTIONNELS</b>		
	<b>Prix unitaires en € HT par jour</b>	<b>Prix unitaires en € TTC par jour</b>
<b>Déjeuner</b>	6,000 €	6,374 €
<b>Dîner</b>	3,500 €	3,718 €
<b>Coût global repas</b>	9,500 €	10,092 €

**E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

**Publié le 26/09/2023**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

**Pour le Centre Communal d'Action Sociale :**

Le Président du CCAS : M. Jean-François FOUNTAINE

A : ..... , le .....

Signature

**G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

**Publié le 26/09/2023**

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

■ **En cas de notification par voie électronique :**

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*